

Assainissement Autonome (ANC)

Objectif

Être capable d'établir un rapport sur le contrôle technique des installations des eaux usées non collectives des immeubles.

Effectif	15 stagiaires
Coût	Voir grille tarifs
Durée	2 jours
Public	Toute personne désirant acquérir des connaissances et/ou compétences.

Pré requis : - Avoir des connaissances générales du bâtiment. (Voir autre stage « Termes Techniques du Bâtiment » chez EBTP).

Pédagogie

Théorie	Cours et exercices appuyés sur support informatique et papier.
Moyens matériels	Vidéo projection.
Moyens humains	Formateur intervenant qualifié pratiquant, ayant exercé dans le domaine.
Documentation	Un support de cours papier format "A4" relié, d'excellente qualité tout en couleurs reprenant l'essentiel de la formation est remis au stagiaire.

Programme

Détail	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation applicable, - Le vocabulaire, la conception des installations d'assainissement autonomes, - Contrôle des réalisations après réalisation, - Vérifications techniques des installations existantes, - Établissement du rapport.
---------------	---

Documents délivrés

Attestation de formation et Attestation de présence : délivrées à chaque stagiaire qui a suivi la formation.

Remarque :

Contrôle de connaissances (QCM) pour vérification des acquis.